

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 39
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/02/2019

Réuni le : 18/02/2019

Sous la présidence de : Pierre Donnadieu

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à STRASBOURG , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Modification du projet et du budget prévisionnel présenté en conseil d'administration le 27/11/18.
Voyage pédagogique facultatif à Strasbourg dans le cadre d'un projet à l'éducation à la citoyenneté (découverte du Parlement européen) pour 13 élèves du CVL et 2 accompagnateurs.
Le séjour de nos élèves est prévu du 25 au 26 mars 2019, le montant total s'élève à 5800€.
La participation des familles reste inchangée et s'élève à 80€ par élève, la participation de la MDL correspond à 15% des dépenses effectives soit 870€ selon le budget prévisionnel, la participation de l'établissement est de 3890€ (2040€ ont déjà été payés en 2018). L'agence VOLOTEA a annulé le vol retour et le lycée a dû valider une proposition de la compagnie Air France.
Opération gérée par l'agence de voyage CTA EVENTS.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20182019_39_0312686B_190225140730

0310094J

ACADEMIE DE TOULOUSE
RECTORAT ACADEMIE DE TOULOUSE
75 RUE SAINT ROCH
31077 TOULOUSE CEDEX 4

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Modification du proj

Etablissement émetteur de l'acte : LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY-0312686B

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 39

Année scolaire : 2018-2019

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Budget prévisionnel modifié présenté pour vote en Conseil d'administration le 18/02/2019

BUDGET PREVISIONNEL STRASBOURG

25 et 26 mars 2019

13 élèves du CVL et 2 accompagnateurs Mme Radet/Mme Malbreil

RECETTES		DEPENSES	
Familles : 80€ par participant	1 040,00 €	Nuitées et repas	804,85 €
MDL	870,00 €	Transport en avion	4 785,00 €
Etablissement	3 890,00 €	transports en commun	210,15 €
dont 160€ de frais d'accompagnateurs			
TOTAL	5 800,00 €		5 800,00 €
solde	0,00 €		